

Mise en sécurité des élèves dans les écoles

Présentation aux parents d'élèves



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



**Circonscription
Pré-élémentaire**

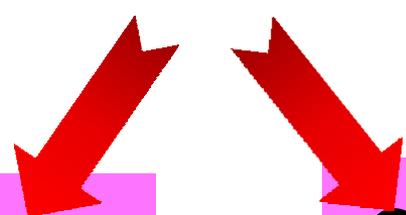
Marie-Pierre CHAUMEREUIL

www.ac-dijon.fr

Chaque citoyen est acteur de la sécurité civile.

Loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile)

« Toute personne concourt par son comportement à la sécurité civile. En fonction des situations auxquelles elle est confrontée et dans la mesure de ses possibilités, elle veille à prévenir les services de secours et à prendre les premières dispositions nécessaires. »



Tous concernés

**Enseignants, personnel communal,
parents, élèves,**

**Culture commune à
construire**

Trois grandes catégories d'accidents majeurs

Quelles conduites ?

incendie

atmosphère viciée
*(gaz toxiques, accident
nucléaire, ...)*

intrusion, attentat

Evacuation

Confinement

Mise à l'abri

PPMS : plan particulier de mise en sûreté

Un document élaboré **chaque année** dans **chaque école**

POUR

permettre la mise en œuvre des mesures de sauvegarde des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours ou le retour à une situation normale.

- Répartir les missions des personnels ;
- Donner des recommandations générales selon les types de risques ;
- Préciser les conduites à tenir en première urgence.

En prenant en compte

- ↳ des spécificités des élèves accueillis
- ↳ de l'organisation des locaux
- ↳ des compétences des personnels

Des exercices pour apprendre à se mettre en sécurité

INCENDIE	ATMOSPHERE VICIEE	INTRUSI ON ATTENTAT
Evacuer les locaux en respectant des protocoles précis.	Seconfiner dans des espaces qui sont identifiés dans le PPMS.	Semettre à l'abri, se cacher.

Pas de protocole défini :

Diversifier les situations d'exercices afin d'apprendre à réagir à des risques qui peuvent prendre plusieurs formes.

Coopération et mobilisation des services de l'État

Coordination étroite entre les forces de sécurité intérieure (police, gendarmerie, services de secours) et la communauté éducative,



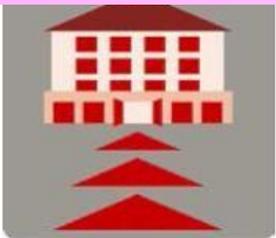
Chaque école dispose des conseils d'un interlocuteur de proximité au sein des forces de sécurité de l'État.



Elaboration d'un répertoire partagé des coordonnées des différents interlocuteurs concernés

Parents, quelle conduite à tenir?

- **N'allez pas chercher votre enfant pour ne pas l'exposer**, ni vous exposer à toutes sortes de risques.
- Ne téléphonez pas. N'encombrez pas les réseaux afin que les secours puissent s'organiser le plus rapidement possible.
- Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles).



- Mettez-vous en sécurité. Rejoignez sans délai un bâtiment.
- Écoutez la radio.
- Respectez les consignes des autorités.